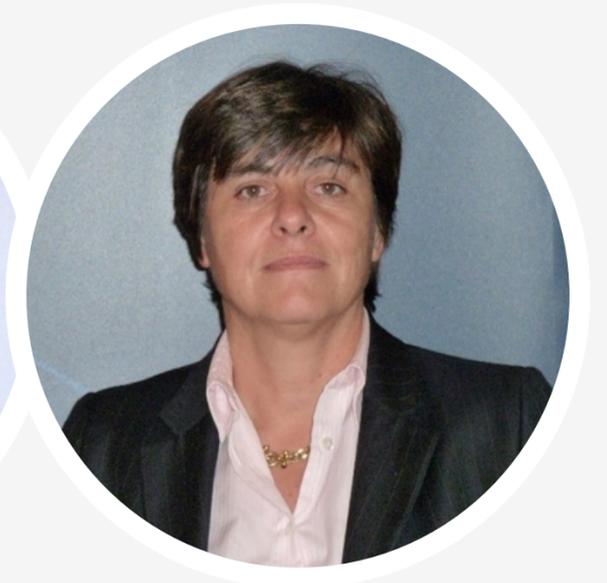


# E-factures : actus, obligations & solutions

FORUM DE L'ENTREPRENARIAT



**Camille  
de DECKER**



**Mildred  
de DECKER**

**MERCREDI | 22 NOV. 2023  
10:30 À 11:30**

# Programme

- **La e-facture c'est quoi ?**

*Rapide intro très légèrement technique, mais rien de compliqué*

- **Quelle est l'actu ?**

*On a suivi, on vous dit tout (dates incluses)*

- **Pourquoi c'est bien ?**

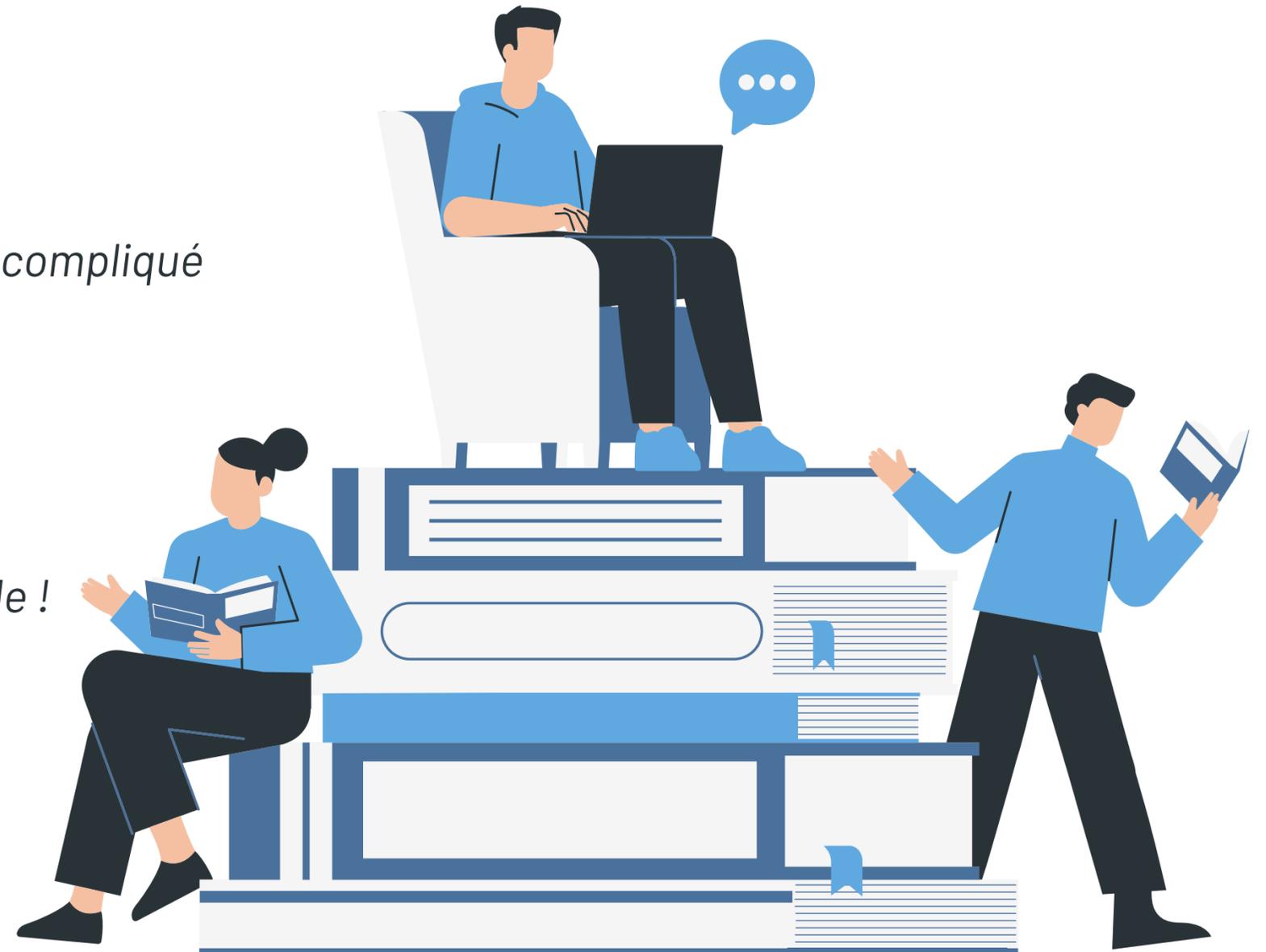
*C'est obligatoire, contraignant, certes, mais aussi utile !*

- **Dans les faits ça veut dire quoi ?**

*La théorie c'est gentil, mais la pratique c'est mieux*

- **Quelles sont vos options ?**

*On vous donne les clefs pour réussir*



# 1. LA E-FACTURE C'EST QUOI ?

- Une facture électronique est une facture qui a été **émise, transmise et reçue dans un format électronique** structuré qui permet son traitement automatique et électronique. Elle doit contenir toutes les mentions obligatoires requises.
- Une facture imprimée puis numérisée au moment de son émission, pour être envoyée et réceptionnée par messagerie électronique, traitée et archivée par voie dématérialisée **n'est pas une facture électronique. On parle de facture dématérialisée.**



## 2. QUELLE EST L'ACTU ?



1er juillet 2024	Généralisation de la facture électronique pour toutes sociétés
1er juillet 2024	Micro-entreprises, TPE-PME et ETI devront pouvoir les recevoir
1er juillet 2024	Les grandes entreprises devront pouvoir les recevoir et les émettre
1er janvier 2025	Les ETI devront pouvoir les émettre
1er janvier 2026	Les micro-entreprises, TPE-PME devront pouvoir les émettre
1er janvier 2026	En gros tout le monde y passe :)

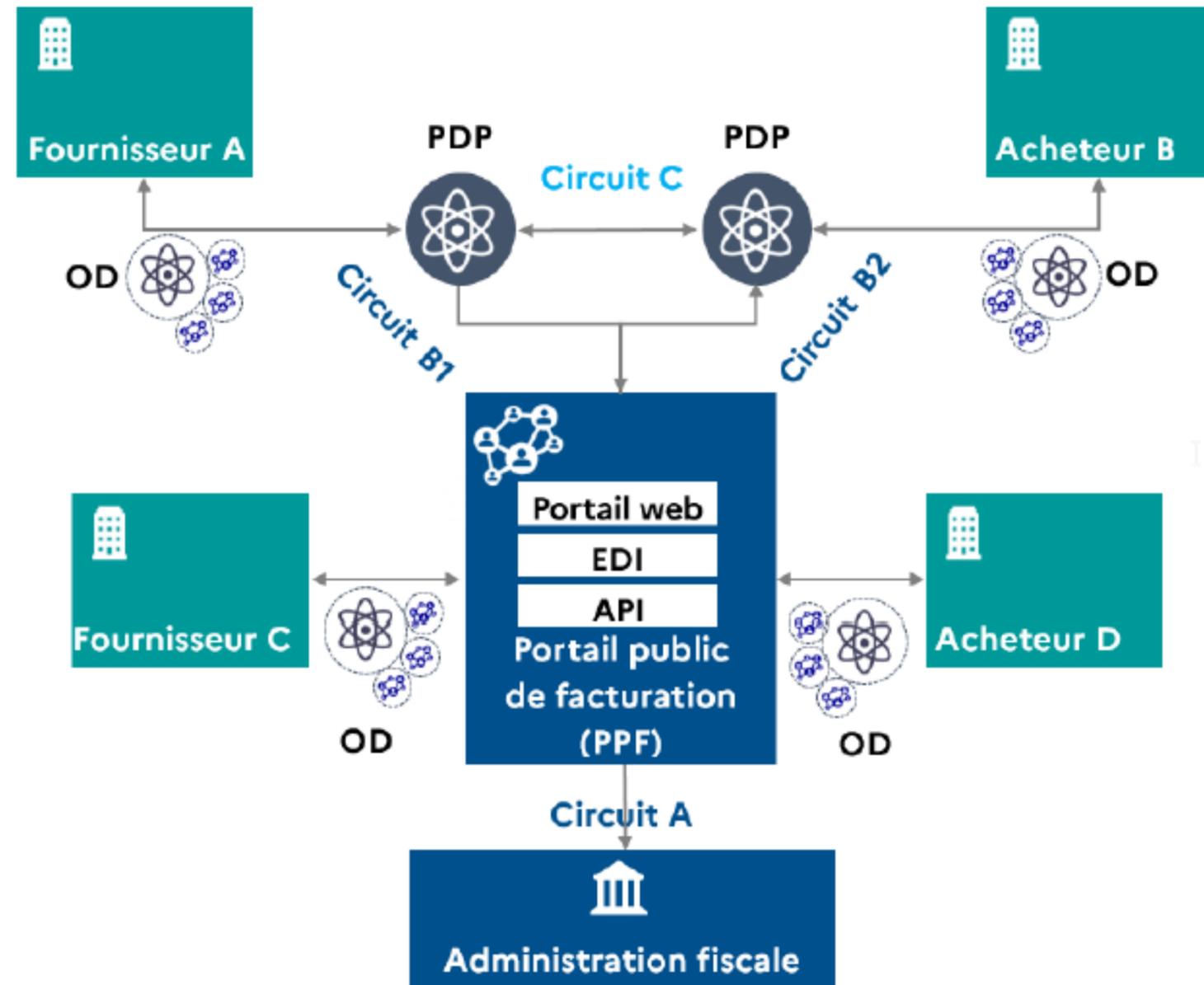
# OUI, MAIS PAS QUE...

En effet, la nouvelle norme comporte aussi la transmission des données de facturation à l'Administration fiscale, ainsi que les données relatives aux opérations non domestiques ou avec une personne assujettie. Cela signifie que vous devrez transmettre vos factures sous forme électronique en temps réel à l'Administration. Le but étant de contrôler les transactions afin d'éviter la fraude à la TVA qui représente des milliards d'euros chaque année.

C'est ce qu'on appelle le E-reporting. Les données des transactions de e-reporting seront transmises directement par l'entreprise qui émet une facture électronique. Pour cela, 3 solutions s'offrent à elle :

- Utiliser une plateforme de dématérialisation partenaire qui le fera automatiquement - PDP.
- L'OD - Opérateur de dématérialisation.
- Ou le portail public de facturation qui est une action manuelle et récurrente - CHORUS.

La mise en place de l'e-reporting se fera au même rythme que l'e-invoicing.



## 3. POURQUOI C'EST BIEN ? 1/3

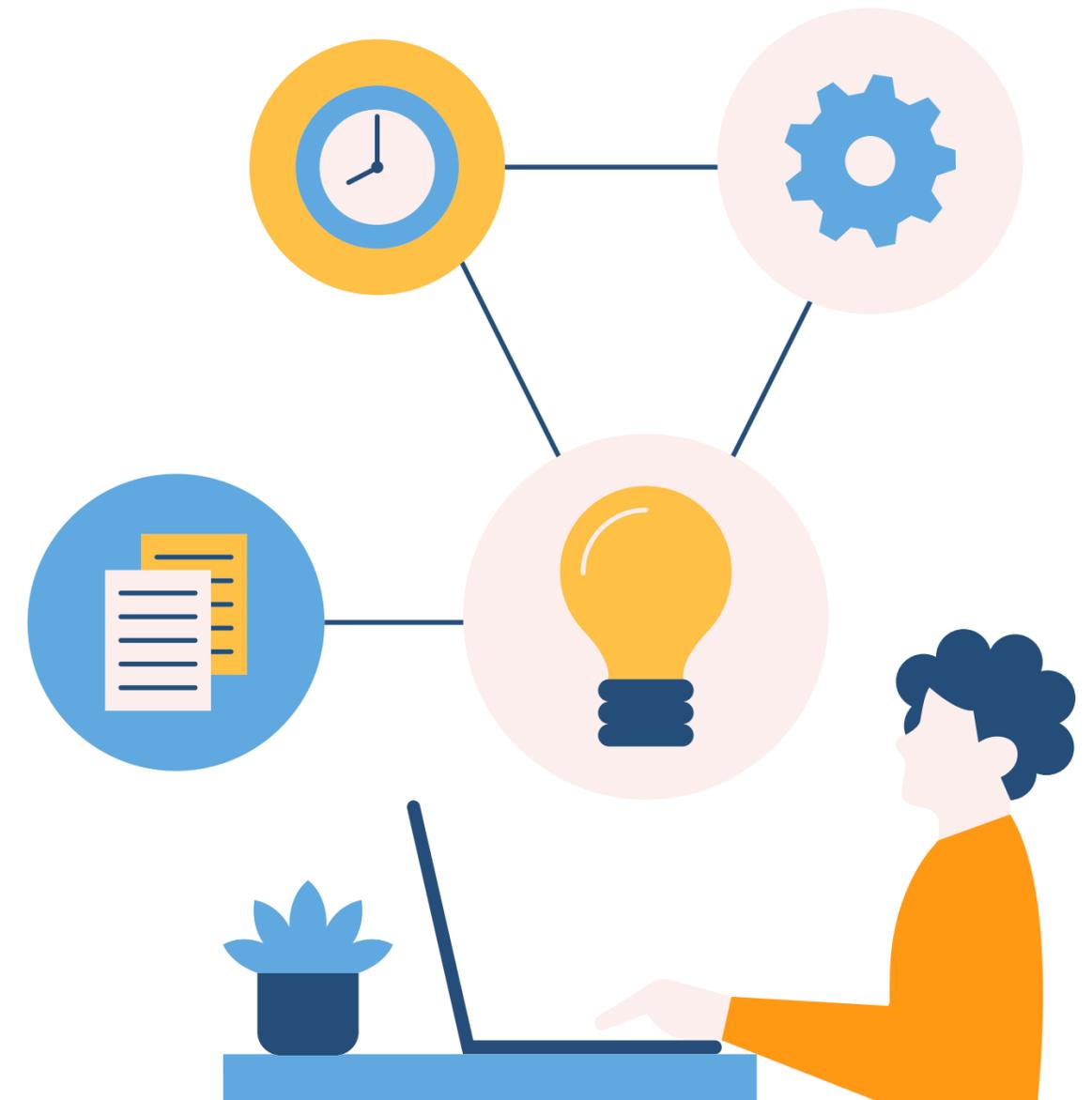
Tour d'horizon des 5 avantages de la dématérialisation des factures :

- **Gain de temps et de productivité**

Finis l'impression des factures pour les envoyer ou les exporter et finis les coûts liés à ces envois. Plus de stock de papeterie, juste un envoi par mail grâce à un simple bouton.

- **Efficacité et sécurité**

L'absence d'opérations manuelles apporte un gain au niveau de la fiabilité. Les entreprises n'auront plus à saisir manuellement les factures, le risque d'erreur sera donc quasiment nul.



## 3. POURQUOI C'EST BIEN ? 2/3

- **Allègement des démarches administratives**

Le format électronique simplifie les démarches des entreprises. Dès qu'une entreprise émettra une facture, son client la recevra automatiquement et de manière sécurisée. Dès lors, les paiements seront simplifiés et les délais considérablement réduits.

- **Diminution des fraudes**

L'État et l'administration fiscale auront une vue directe sur la comptabilité de chaque entreprise. Les fraudes seront donc plus faciles à identifier et à éviter.



## 3. POURQUOI C'EST BIEN ? 3/3

- **Un impact écologique positif**

A l'heure où les consciences écologiques se réveillent, il est important de montrer à vos clients que vous vous sentez concernés et que vous êtes dans une démarche citoyenne et respectueuse. La facture électronique est un bon moyen de réduire votre empreinte carbone.



**Gain de temps et de productivité**

**Efficacité et sécurité**

**Allègement des démarches administratives**

**Diminution de l'empreinte carbone**

**Diminution des fraudes**

## 4. DANS LES FAITS ÇA VEUT DIRE QUOI ?

### → **Faire un audit de votre système d'information**

Passez en revue tous les processus et modules qui sont touchés par les changements et analysez la façon dont les factures sont traitées.

### → **Nettoyer votre base de données**

Mettez à jour votre fichier clients et votre fichier fournisseurs afin de les rendre conformes aux nouvelles exigences. Les plateformes de dématérialisation identifient les entreprises impliquées dans chaque transaction par leur numéro SIRET, par exemple. Ainsi, pour pouvoir facturer, vous devrez disposer d'un fichier qui associe un numéro SIRET au nom de chaque entité lorsqu'applicable.

## 4. DANS LES FAITS ÇA VEUT DIRE QUOI ?

### → **Mettre vos factures en conformité**

Pour la Direction Générale des Finances Publiques, le passage à la facture électronique s'accompagne d'un enrichissement de la liste des mentions obligatoires sur les factures que vous émettez.

Lorsque l'obligation d'émettre des factures électroniques s'appliquera à votre entreprise, si vos factures ne sont pas conformes, elles seront bloquées.

### → **Mettre à jour votre solution de gestion**

Cette étape est en réalité assez traître. En effet, les tests de compatibilité ne se feront que courant 2025 si les travaux de l'Etat ne prennent pas encore du retard. Néanmoins, en attendant d'en savoir plus, vous pouvez déjà concrètement faire appel à des solutions qui vont vous permettre de faire toutes les étapes mentionnées précédemment.

## 5. QUELLES SONT VOS OPTIONS ?

Il existe aujourd'hui sur le marché pléthore d'options pour vous permettre de :

- faire vos factures selon la nouvelle norme électronique,
- les gérer par la suite,
- les suivre jusqu'à leur règlement
- gérer de votre société
- gérer vos clients
- puis d'analyser tout ça.

Donc vous pouvez tout à fait vous équiper de 6 solutions différentes pour réaliser toutes ces tâches, tout en faisant bien attention à ce que chaque outil dispose d'une API avec les autres et que toutes , au final, disposent d'une API entre elles.





En parallèle de ces outils, il en existe d'autres qui vous épargnent la multiplication de logiciels, de supports, de logiques d'utilisation et d'API.

Ces outils ont l'avantage de vous permettre de pouvoir tout faire au même endroit : de la simple gestion de votre annuaire clients et produits à la précompta de votre structure.

Et c'est le cas de **MY. Facturation**. Nous avons décidé de ne pas seulement nous positionner sur la facturation, mais bien d'accompagner vos différentes structures à toutes les étapes de leur vie et de votre gestion. Notre idée est de **vous permettre de tout centraliser pour mieux gérer.**

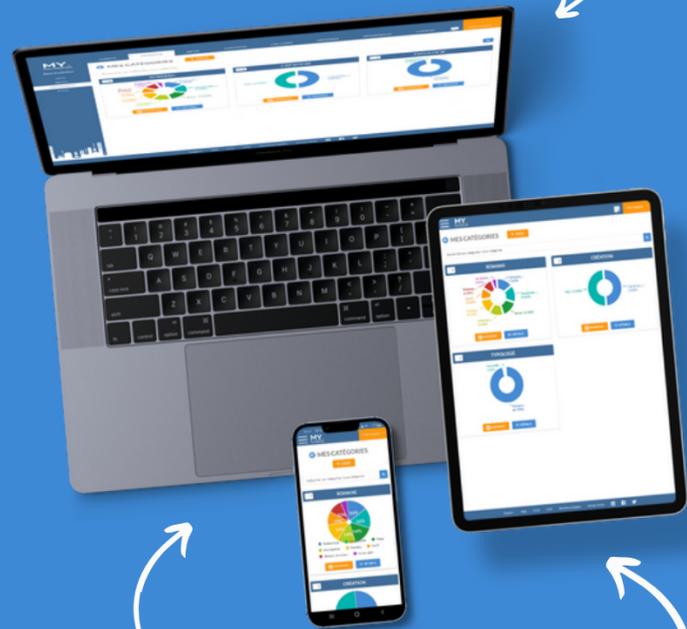
## Un outil complet et simple d'utilisation

Pour vous permettre, ainsi qu'à vos clients, de vous concentrer sur l'essentiel !

Sécurisé et Français



Évolutif et Mobile



Intuitif et Graphique

Conforme et Moderne

Logique et Ludique



## Nos fonctionnalités !

Dans les grandes lignes pour vous permettre de gérer votre société de A à Z.

### 1. CLIENTS

Gérez efficacement tous vos clients professionnels ou particuliers.

### 2. PRODUITS

Gérez et suivez facilement tous vos produits et vos stocks.

### 3. DEVIS

Créez et gérez tous vos devis en toute simplicité.

### 4. FACTURES

Créez et gérez intuitivement vos factures avec flexibilité !

### 5. REGLEMENTS

Créez, importez et gérez tous vos règlements sans prise de tête.

### 6. CONTRATS

Créez et gérez vos contrats, vos lettres de mission ou autres en quelques clics !

### 7. DEPENSES

Renseignez vos dépenses, déposez vos pièces et gérez votre budget en toute simplicité !

### 8. RESULTAT

Visualisez et analysez votre résultat et votre trésorerie en temps réel

### 9. DATA

Exportez toutes vos données en fichier FEC.

## Nos derniers arguments

Pour finir de vous convaincre !

### FACTUR-X

Pourquoi attendre 2024 ? MY. Facturation met déjà gratuitement à votre disposition ce format.



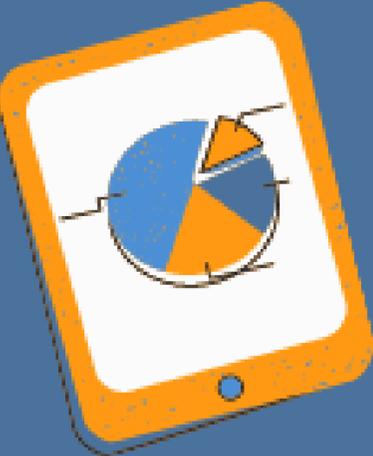
### ADAPTÉ À TOUS

MY. Facturation a été créé par des experts-comptables afin de s'adapter aux besoins de tous. Pas de fonctionnalités inutiles et pas de frais cachés.



### AUTOMATISATION

Que ce soit pour la récupération des factures, l'import de vos banques, la gestion de vos dépenses avec MY. Facturation c'est automatique.



# MY. FACTURATION

Camille de DECKER

[Info@myfacturation.com](mailto:Info@myfacturation.com)  
11 rue Blanche 75009, Paris